Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Collège Théophraste Renaudot, Saint-Benoit > Le collège > Le projet d'établissement

https://etab.ac-poitiers.fr/coll-renaudot/spip.php?article111 - Auteur: Hassan Bendeggoun



# Le projet d'établissement

publié le 23/12/2013 - mis à jour le 09/02/2020

- Le diaporama présenté à l'assemblée générale des parents d'élèves en date du 17 septembre.
- Le projet numérique du collège.



# AXE 2 du projet d'établissement / 2018-2022 Impulser une dynamique collective autour du numérique pour une meilleure approche pédagogique et éducative

L'objectif principal du volet numérique du projet d'établissement est de développer et généraliser les usages des ressources numériques au bénéfice de la réussite des élèves.

Ses autres objectifs:

- L'évolution des pratiques et de l'évaluation des élèves
- L'accompagnement des élèves à besoins particuliers
- Une communication renforcée avec les familles.

# I-AXES DE DÉVELOPPEMENT DES USAGES

# **ÉQUIPEMENTS ET OFFRES LOGICIELLES**

- Les équipements sont jugés insuffisants notamment les deux salles informatiques.
- ▶ Création d'une véritable salle informatique (ou aménagement) avec suffisamment de postes fonctionnels.
- Le réseau doit être remis à niveau. L'installation actuelle devient obsolète.
- Demande d'équipement en tablettes numériques et en bornes WIFI.
  - Le collège est destinataire d'un équipement en tablette qui doit intervenir à la rentrée prochaine.
  - Création d'une classe numérique mobile (quinze tablettes ou ordinateurs portables).

▶ Donner aux élèves la possibilité d'utiliser leurs propres équipements notamment le smartphone à des fins pédagogiques. (recherche internet, compréhension de l'oral, filmer des expérience en sciences, consultation dictionnaires en ligne...)

#### UTILISATION DES TICE

- ▶ Améliorer l'information autour des ressources mise à disposition : BRNE (banque de ressources numériques pour l'école), Eduthèque, digithèque (Belin).
- ▶ Améliorer l'offre numérique dans les disciplines
  - Adoption de la version numérique enrichie des manuels autant que possible.
  - Diversifier les solutions logicielles pour créer de la motivation chez les élèves.
  - Adopter des solutions qui permettent de favoriser la prise de parole en langue.
  - Privilégier l'esprit de projet et du travail collaboratif pour dépasser la posture frontale.
  - Inclure la dimension « veille informatique »
- ▶ Utilisation des TICE en dehors de la classe pour une meilleure continuité pédagogique
  - Utilisation de l'interface ICART : partage de fichiers, communication avec les élèves, suivi des productions...
  - Tester la classe inversée (capsules vidéo à regarder avant le cours).
  - Utilisation des téléservices pour les familles
  - Mettre à disposition les contenus des cours pour les absents (Icart, Padlets et Google classroom).
- Les TICE et la remédiation
  - Mise en place d'activités de remédiation en AP pour les élèves en difficultés.
  - Travail en petits groupes : écriture collaborative.
  - Favoriser le soutien et apporter de l'aide à distance aux élèves.
  - Cultiver la différenciation et l'autonomie.

# ▶ Les TICE et l'orientation

- Développer des usages numériques quotidiens pour tous, afin de personnaliser le plus possible les parcours de formation proposés aux élèves et ainsi de mieux ancrer les apprentissages fondamentaux et lutter contre le décrochage scolaire.
- Développer l'utilisation de FOLIOS (la plateforme de suivi des parcours) à partir de la 5e pour un meilleur suivi des différents parcours, formations, travaux de groupes, stage en entreprise...
- Orientation des élèves vers les services de l'ONISEP : site internet, applications dédiées et ainsi diversifier les sources d'information.
- Les TICE et les élèves à besoins particuliers
  - Se familiariser avec les logiciels adaptés à certains profils particuliers : ULIS, IRJS, SEGPA.
  - Développer / adopter des solutions numériques pour élèves DYS (orthographe, lecture, dictée, calcul...)
- Comment les TICE peuvent contribuer à une meilleure évaluation (formative) ?
  - Mettre en place des évaluations formatives (souvent en début de cours)
  - Favoriser l'auto-évaluation des élèves pour une meilleure autonomie.
  - Réfléchir à un test de positionnement des élèves en début d'année à l'image de l'évaluation nationale en 6e.

# ▶ Charte informatique

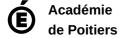
- Favoriser une approche citoyenne des usages.
- Prévenir les comportements à risque (les réseaux sociaux, le droit à l'image, le harcèlement...)

## **FORMATION**

- ▶ Améliorer l'offre de formation au sein du collège (utilisation des logiciels pédagogiques, la création d'articles sur le site du collège, montage audio et vidéo...).
- Proposer une formation par mois.
- ▶ Renforcer la politique de formation des élèves en adoptant des outils comme PIX, le remplaçant du B2i.
- ▶ Une meilleure implication des collègues dans la formation des élèves.

## COMMUNICATION

- Le site du collège continue à jouer son rôle d'interface informative.
- Les professeurs sont encouragés à partager leurs projets et les productions de leurs élèves sur le site.
- ▶ Une dizaine de collègues ont déjà un compte rédacteur. (nombre insuffisant)
- Le logiciel Pronote reste l'outil indispensable de communication entre les familles et les équipes pédagogiques.
- Dématérialiser les formalités administratives pour réaliser des économies.
  - Les informations diverses, les convocations, les bulletins...
  - L'ouverture des Téléservices



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.